



## Réunion statutaire : **BUREAU EXÉCUTIF**

### **Procès-verbal de la Réunion du 12 Mai 2023**

#### **Membres présents (présentiel ou visioconférence) :**

Gwenaëlle NOURY, Présidente  
Stéphanie Daval, Secrétaire Générale  
Alexandra BOCH, Membre Présidente CSN Bob Luge Skeleton  
Noël MORARD, Membre Président CSN Curling  
Laurent MOREAU, Membre Président CSN Patinage Artistique Synchronisé  
Florian OTAÏ, Membre  
Patrick RIVERA, Membre  
Huguette LONDY, Membre  
Cécile LEKHAL, Présidente CSN Patinage de Vitesse  
Pascal HENRY, Membre Président CSN Sports Extrêmes

#### **Invités :**

Ludovic LEGUENNEC, Président du Conseil Fédéral  
Djamel CHEIKH, DTN  
Michaël COLLARDEY, Référent Informatique, DPO  
Zacharie EYIDI, Expert-Comptable, cabinet SYNA CONSEILS  
Maître Laurent PLAGNOL, Avocat  
Raphaël CABON, candidat Trésorier Général  
Marien de la ASUNCION, candidat Président CSN Danse sur Glace  
Guillemette ANCELET, candidate Présidente CSN Patinage Artistique

#### **Membres ou invités absents et excusés :**

Patrice MAURIN, Vice-président

*La séance est ouverte à 18h00, sous la présidence de Gwenaëlle NOURY. Le quorum est atteint (3 membres). Le bureau exécutif peut donc valablement délibérer.*

La Présidente rappelle que le Bureau Exécutif est réuni sur l'**Ordre du Jour** suivant :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Intervention de la Présidente,
- Intervention du Vice-Président,
- Intervention de la Secrétaire Générale,
  - Rappel des releases du mois d'avril,
  - Vote sur les releases,
  - Logiciel Le Coin des Licences,
  - Règlement affiliation licences,
- Intervention du cabinet d'expertise-comptable,
- Point du DTN,
  - Organigramme / RH
  - Fin de saison sportive
- Point des CSN,
  - Avis sur les modifications de règlements de disciplines,
- Point juridique/litiges,

- Point Informatique, Honorabilité, DPO,
- Préparation de l'Assemblée Générale du 17 juin 2023,
  - Lancement des appels à candidatures,
  - Rapports à établir,
  - Projet d'ordre du jour à soumettre au Conseil Fédéral,
  - Préparation des comptes annuels 2022 et du budget actualisé 2023 à soumettre au Conseil Fédéral,
  - Proposition de renouvellement des tarifs affiliations et licences,
- Planning des réunions BE/CF,
- Questions diverses.

Mme Noury commence par rappeler à tous l'obligation de confidentialité de nos débats au sein de l'ensemble des instances dirigeantes, en application de l'article 16.3 du Règlement Intérieur.

## **I. Désignation d'un secrétaire de séance**

*Stéphanie DAVAL est désignée secrétaire de séance.*

## **II. INTERVENTION DE LA PRESIDENTE**

Gwenaëlle Noury rappelle que nous avons le plaisir d'accueillir de nombreux invités et commence un tour de table pendant lequel chacun se présente.

Une fois le tour de table terminé, Guillemette Ancelet prend la parole pour se présenter au Bureau Exécutif et précise qu'elle est très honorée de la confiance qui lui est témoignée et qu'elle a conscience du challenge que représente la Présidence de la CSNPA. Elle présente son univers familial et son parcours professionnel, de même que son parcours sportif. Elle évoque aussi le passé fédéral de sa famille.

Ludovic Le Guennec la challenge sur sa vision du patinage et des difficultés liées au contexte en cours relatif à la discipline du patinage artistique. Djamel Cheikh l'interroge sur des réflexions liées à l'intégrité sportive et à la faculté d'échanges entre la Direction Technique Nationale et la Présidence de CSN. Guillemette Ancelet prend le temps de répondre à chacun et d'exposer sa vision.

Marien de la Asuncion prend alors à son tour la parole pour se présenter également : il évoque son parcours sportif et professionnel, sa sensibilité sur les sujets de conflits d'intérêts, précisément en ce qui concerne les sélections en équipe de France. De la même manière Ludovic Le Guennec le challenge.

Gwenaëlle Noury les remercie et surtout de leur présence avec si peu de préavis compte tenu du contexte.

Elle termine en revenant sur sa dernière réunion au siège de l'ISU à Lausanne le 8 mai dernier, puis les libère pour la soirée. Ils seront informés des résultats des votes à venir du Conseil Fédéral.

Guillemette Ancelet et Marien de la Asuncion quittent la séance.

Un rapide échange a lieu relativement à ces 2 candidatures.

Avant que Raphaël Cabon ne se présente, Gwenaëlle Noury explique que nous avons récemment adressé à la Banque de France un courrier pour rechercher des comptes bancaires possiblement ouverts au nom de la FFSG et dont nous n'aurions pas connaissance.

Raphaël commence par préciser qu'il est ravi d'être parmi nous et présente son environnement familial et professionnel. Son parcours d'engagement bénévole est salué par tous ! L'ensemble des membres le remercie d'accepter de relever ce challenge à nos côtés. Nous proposons tous à Raphaël Cabon de rester parmi nous compte tenu des fonctions qu'il devrait occuper par la suite.

Enfin Mme Noury rappelle brièvement l'ensemble des événements de ces 2 derniers mois pour lesquels elle a été en échanges constants avec l'ensemble des élus.

### **III. INTERVENTION DU VICE-PRESIDENT**

M. Patrice MAURIN est absent.

Il a néanmoins transmis une note à tous en amont, ici reproduite.

Le point sur le projet : La Maison des entraîneurs

Pour rappel, nous sommes dans l'obligation, dans ce domaine comme dans d'autres, de mettre nos statuts en conformité avec la loi de 2022 sur la démocratisation du sport en France : Il convient donc d'organiser la représentation, avec voix délibérative, des entraîneurs au sein de l'organe collégial d'administration de la FFSG.

Au-delà de la modification statutaire stricto sensu, j'avais pour objectif de faire évoluer notre culture de la décision et de donner au corps enseignant sa vraie place au sein de nos institutions.

Je souhaitais favoriser l'émergence d'une mobilisation de l'encadrement technique des clubs pour mieux répondre aux enjeux auxquels sont confrontés ceux qui encadrent les jeunes et sont au cœur des évolutions sociétales qui marquent notre époque.

La Maison des entraîneurs avait bien évidemment vocation à identifier et à répondre à leurs besoins de formation technique et pédagogique.

La Maison des entraîneurs devait dégager et faire vivre une dynamique au service du projet sportif fédéral en relation avec les dirigeants bénévoles.

Plus globalement, la Maison des entraîneurs, intégrée et partie prenante de la gouvernance fédérale, devait, par sa réflexion et son action, produire des effets sensibles sur les politiques conduites.

Or il se trouve que l'engagement des deux enseignants que j'avais sollicités pour initier les premiers travaux de cette construction (Marie-Laure Hamel et Pierre Baudoin qui devait rejoindre un entraîneur de patinage de vitesse) s'est télescopé avec l'actualité fédérale et, semble-t-il, l'éviction de certains membres du bureau exécutif de la fédération. Je n'ai pas à commenter ces réactions que je dois considérer comme un désistement de fait, ce que je regrette très vivement.

Ce contretemps n'affectera pas la réforme statutaire en cours mais nous conduira vraisemblablement à réduire nos ambitions d'un collectif engagé.

### **IV. Intervention de la Secrétaire Générale**

#### **1- Releases**

1 release est à examiner : Loise Lemoine en synchro (sortie) pour le Canada.

Le Bureau Exécutif, à 9 votes POUR, 0 abstention et 0 vote CONTRE, décide d'accorder cette release.

Pour mémoire, Stéphanie Daval rappelle que le 9 avril 2023, 2 releases ont été validées en urgence par votes reçus par emails au sein du Bureau Exécutif, à savoir : il s'agit de 2 entrées, soit Maximilien Rahier et Alisa OVSYANKINA. Ces 2 releases ont été validées par le Bureau Exécutif par 10 votes POUR, 3 ABSTENTIONS et 0 vote CONTRE pour le premier, et par 9 votes POUR, 4 ABSTENTIONS et 0 vote CONTRE pour la seconde.

#### **2- Affiliations / Licences**

Aucune affiliation de nouveau club n'a été présentée.

A ce jour, la FFSG compte 26 465 licenciés (22 883 au 30 juin 2022). Il s'agit d'une progression remarquable qui a un impact positif sur nos finances et traduit d'une belle reprise de nos disciplines qui plaisent aux jeunes pratiquants !

Ils se répartissent en 3 098 hommes et 23 367 femmes, soit 11,7 % de représentation masculine.

11 099 licenciés ont moins de 12 ans, et 7 644 ont plus de 18 ans.

En PA, 20 489 licenciés / en DG 6 094 licenciés / en PAS 1 280 licenciés / en Ballets 939 licenciés / en Patinage de Vitesse 780 licenciés / en Curling 580 licenciés / en Sports Extrêmes 317 licenciés / en Glace Inline 212 licenciés / en Bobsleigh 141 licenciés / en Skeleton 10 licenciés / en Luge 55 licenciés.

4 611 licences Kid / 1 571 encadrants / 5 889 compétiteurs (soit à peine 22,25 %) et 1 032 patineurs en extension de licence, sans compter environ 3 476 Ice pass.

### **3- Patineurs Ukrainiens réfugiés en France**

La deuxième allocation des sommes reçues de l'ISU pour l'aide aux patineurs ukrainiens a été reçue et nous avons commencé à les verser aux clubs selon les instructions reçues de l'ISU (instructions très précises et nominatives). Les sommes reçues du CNOSF, abondées par la FFSG, ont toutes été distribuées.

### **4- Recrutement en cours - RH**

Noémie Mantione n'a pas souhaité poursuivre son aventure avec la FFSG et a quitté l'équipe à l'issue de son CDD début avril. Elle a cependant chaleureusement remercié l'équipe fédérale pour cette expérience.

Il a été proposé à Ludovic Deville et à Nathalie Robert des avenants pour les passer au forfait jour et la rémunération de Nathalie Robert a été substantiellement augmentée pour l'aligner sur celle de Ludovic Deville dans un souci d'égalité entre hommes et femmes.

Enfin, Stéphanie Daval annonce les arrivées d'Emma Restaino qui occupera le poste de Responsable Evènementiel et de Chargée de communication Interne (elle prend son poste le 15 mai) et d'Agathe Jeanne, qui occupera le poste de Chargée de communication Externe (elle prend son poste le 1<sup>er</sup> juin).

### **5- Logiciel Le Coin des Licences – Règlement affiliation Licences**

Les débats amorcés ces dernières semaines pour rénover le Coin des Licences doivent être évoqués en lien avec la refonte du Règlement affiliation Licences sur laquelle un travail approfondi de révision a été réalisé afin de préparer la saison à venir et la réforme statutaire à venir : introduction prévue d'une licence Officiel d'Arbitrage et d'une licence Entraîneur.

Le système des « extensions » serait abandonné pour parler uniquement de licence secondaire.

La réforme du Règlement affiliation licence sera soumise au vote du Conseil Fédéral.

## **V. Intervention du cabinet d'expertise-comptable**

Zacharie Eyidi prend la parole pour présenter les comptes 2022.

Il projette le support de présentation et commente de manière approfondie tant les comptes 2022 que le prévisionnel 2023 actualisé.

Le projet de budget 2024 est évoqué.

## **VI. Intervention du DTN**

L'organigramme de la DTN est en cours de finalisation, après mûres réflexions. Des recrutements sont en cours. Aujourd'hui 10 cadres d'Etat et nous envisageons 4 nouveaux postes.

Il présente ce nouvel organigramme de manière détaillée, et notamment le projet de création de postes de référents territoriaux, qui pourraient être portés par les ligues et soutenus par la Fédération.

Bertrand Reynaud partira en retraite en octobre et 2 candidatures devraient permettre de le remplacer.

Il revient sur les très bons résultats sportifs de la saison et sur sa volonté de mettre l'accent sur les jeunes entraîneurs, sur la protection et l'accompagnement des athlètes. Il détaille ses ambitions discipline par discipline.

## **VII. Point des CSN**

---

Il est convenu que le Bureau Exécutif n'émette pas d'avis sur les règlements modifiés présentés par chacun de ses membres compte tenu de la confiance accordée à chacun.

Les Assemblées de discipline seront souveraines.

### **1. CSNPA.**

Absence de Président de la discipline.

Gwenaëlle Noury propose un nouveau membre associé à la CSNPA : Bruno Travail.

Le Bureau Exécutif, à 9 votes POUR, 0 abstention et 0 vote CONTRE, décide de nommer Bruno Travail comme membre associé de la CSN PA.

### **2. CSNDG.**

Absence de Président de la discipline.

### **3. CSNPAS.**

Une belle fin de saison avec une Coupe de France à Brest.

La CSNPAS a organisé une réunion de travail à Brest avec les présidents de club synchro pour les entendre sur le projet de développement 2026.

La synthèse a été faite et la CSNPAS a sorti un règlement allant dans ce sens.

### **4. CSN Patinage de Vitesse.**

La saison des compétitions s'est terminée par :

- 8 et 9 avril les championnats de France par catégories à Cholet
- 16 et 23 avril Masters international à Amsterdam 12 patineurs des clubs Français présents sur cette compétition.

Afin de poursuivre le développement de notre discipline 2 stages sont proposés cet été à Font Romeu :

- première semaine : sur sélection temps de star class(ou très proche) réalisés sur la saison 2022-2023, 21 patineurs participeront aux juniors D,C,B.
- 2ème semaine : stage ouvert à tous, le but : proposé un nombre important d'heures de glace sur une semaine afin de préparer la saison prochaine et d'éviter un arrêt trop long (fermeture/réouverture des patinoires).

Le stage se terminera par une compétition le samedi 19 août.

Samedi 13 mai est prévu un stage formation matériel qui regroupera 19 participants de 11 clubs différents animé par Thomas Méliné.

Le calendrier des compétitions pour la saison 2023-2024 est quasiment bouclé.

### **5. CSN Ballets.**

Absence de Président de la discipline.

## 6. CSN Curling.

Noël Morard rappelle que pour la CSN curling la saison est finie, elle s'est finie par la participation de l'équipe femme au championnat d'Europe C à DUMFRIES en Ecosse.

Lors de nos dernières réunions, outre le règlement sportif, nous avons travaillé sur l'élaboration du calendrier de la saison prochaine.

Pour la saison prochaine nos stages qui ont lieu à la halle de Genève commenceront plus tard car la halle n'ouvrira que le 29 septembre à la place du 12 les autres années et fermera le 15 mars au lieu de 1er avril. Cela impute notre calendrier de 1 mois.

Nous organisons un stage d'été du 13 au 19 août, nous sommes toujours en discussions avec Rouen car il y a eu une incompréhension sur les tarifs.

Pour ce qui est du développement des futurs clubs nous devons faire l'acquisition de jeu de pierres, nous avons reçu un devis de KAYS STONES pour 6 jeux neuf en remplacement des 6 jeux fédéraux qui ont 20 ans, ceux-ci pourront être revendu aux clubs.

## 7. CSNBLS.

Suite à la réunion CSN BLS du 09 mai 2023, la CSN BLS a souhaité faire évoluer le règlement national bob et skeleton. Plus particulièrement sur la date de clôture des inscriptions aux compétitions. Jusqu'à présent les inscriptions étaient la veille de la compétition à 18h, ce qui représentait un gros de travail en 24h avec le tirage au sort, l'établissement de la liste de départ et la transmission des inscrits à la piste de bob. Mais aussi d'éviter des dépenses inutiles en commandant des récompenses sans connaître le nombre exact de participants.

La date du 17 Septembre 2023 a donc été fixée pour la Coupe de France de poussée. Et la date du 15 au 17 Mars 2024 pour les Championnats de France BLS, étant précisé que la confirmation de la piste de bob via Bruno Thomas est attendue.

Le prochain stage EDF de poussée aura lieu du 29 mai au 02 juin à Aime la Plagne.

Concernant la hausse significative des licences de luge évoquée par Stéphanie Daval, cela s'explique par le fait que la luge est une discipline accessible au jeune public à partir de 8 ans et que le CBLs La Plagne a embauché cette saison un entraîneur ancien lugeur de haut niveau. Ce dernier a effectué de nombreuses initiations auprès des enfants des différents clubs sportifs locaux. D'où une nette augmentation des ice pass transformé en licence fédérale pour une partie de ces jeunes.

## 8. CSNSE.

Pascal Henry indique que la CSNSE est satisfaite de cette saison, des résultats, de leurs licenciés, des clubs qui se développent et qui participent de plus en plus à nos championnats.

Il évoque pour preuve la dernière manche avec 74 inscriptions enregistrées, cela n'était jamais arrivé. Auparavant, les moyennes étaient de l'ordre de 30 à 45 inscrits. La manche internationale à Pra-Loup aussi a été une belle réussite, avec des records d'inscriptions.

Des manches internationales faisant suite à celle-ci, la CSN a été recontactée par des stations de ski qui à ce jour semblent très intéressées pour organiser une manche. La saison prochaine, une convention sera mise en place avec la Fédération sur 2 ou 3 ans.

## VIII. Point juridique

La FFSG vient de changer de conseil américain dans l'affaire CIPRES.



Les relations avec l'ancien cabinet étaient particulièrement compliquées et dispendieuses au regard du travail effectivement réalisé et alors que le processus judiciaire n'en est qu'à son commencement.

Une audience devrait prochainement être fixée par le Président du Tribunal du Comté de PASCO pour examiner la motion d'incompétence territoriale initialement soulevée par la FFSG.

Le nouveau conseil pense que notre motion a peu de chance d'aboutir dans un Comté aussi conservateur et religieux. Il explique que le juge est élu aux USA et qu'il voit mal dans les faits comment le tribunal pourrait se déclarer incompétent territorialement alors que pour ses électeurs, ce procès est vu comme celui d'une mineure victime d'actes pédophiles en Floride de la part d'un étranger et avec la complaisance d'une fédération qui aurait laissé faire.

Le nouveau conseil va entreprendre des négociations avec l'adversaire pour tenter de trouver une issue amiable satisfaisante et éviter une éventuelle condamnation (+ les frais d'avocat pour l'intégralité de la procédure + les frais d'avocat adverse qui sont généralement mis à la charge de la partie perdante). Au vu des montants généralement fixés par les jurys du Comté de PASCO dans ce genre d'affaires (plusieurs millions de dollars), une condamnation finale pourrait en effet mettre en péril la FFSG et entraîner sa liquidation judiciaire.

Quoiqu'il arrive, il faudra se poser la question d'une action récursoire contre le ou les responsable(s) de cette situation et/ou de son aggravation.

Dans le dossier CAPELLE, nous attendons toujours que le juge d'instruction rende son ordonnance de règlement.

Dans le litige CIC, des discussions sont en cours avec l'avocat de la banque pour tenter de trouver une issue amiable.

## **IX. Point informatique / honorabilité / RGPD**

Michael Collardey est présent et a pris le relais suite à la démission de Robert Cottet-Gaydon, et le Bureau Exécutif l'en remercie.

Depuis qu'il a pris ses fonctions un travail de fond a été réalisé, notamment sur le RGPD, sur l'honorabilité (aucun fichier n'avait été soumis depuis le début de la saison !!!) et sur la mise en sécurité renforcée de la DSI et de nos procédures en lien avec notre prestataire Sinequanon.

Il relate aux membres du Bureau Exécutif l'infraction majeure au RGPD qui a eu lieu vendredi 5 mai dernier. La déclaration CNIL est en cours mais le site web de la CNIL qui permet de faire les déclarations est actuellement en panne... nous allons devoir informer l'ensemble de nos licenciés de cette infraction majeure.

## **X. Préparation de l'Assemblée Générale du 17 juin 2023**

### **Lancement des appels à candidatures**

Le formulaire des appels à candidatures au Conseil Fédéral pour les 4 postes manquants est approuvé par le Bureau Exécutif et sera soumis au Conseil Fédéral.

### **Rapports à établir**

Le Bureau Exécutif mandate la Présidente et la Secrétaire Générale pour établir les différents rapports à présenter à l'Assemblée Générale, en lien avec l'ensemble des élus et acteurs fédéraux.

### **Projet d'ordre du jour à soumettre au Conseil Fédéral**

Le projet d'ordre du jour, préparé par la Secrétaire Générale en lien avec le Président du Conseil Fédéral, est approuvé par le Bureau Exécutif et sera soumis au Conseil Fédéral.

## Préparation des comptes annuels 2022 et du budget actualisé 2023 et du budget 2024 à soumettre au Conseil Fédéral

Les comptes annuels, tels que présentés par le cabinet Syna, sont approuvés par le Bureau Exécutif et seront soumis au Conseil Fédéral.

Le budget actualisé 2023, tels que présenté par le cabinet Syna, est approuvé par le Bureau Exécutif et sera soumis au Conseil Fédéral.

Le budget 2024 reste à établir, faute d'avoir été préparé par l'ancienne Trésorière. Il sera soumis le plus rapidement possible au Conseil Fédéral.

## Proposition de renouvellement des tarifs affiliations et licences

Conformément au programme de campagne électorale de Gwenaëlle Noury, le Bureau Exécutif propose de renouveler sans augmentation le tarif des affiliations et des licences. Cela sera soumis au vote de l'Assemblée Générale.

## XI. Planning des réunions à venir

Le Conseil Fédéral se réunira demain, en présentiel dans les locaux de la Fédération.

Notre prochaine réunion du Bureau Exécutif se tiendra la veille de l'Assemblée Générale, sauf nécessité particulière compte tenu du contexte.

## XII. Questions diverses

Gwenaëlle Noury revient sur les faits récents, l'éviction de 6 membres qui bien entendu n'était pas une surprise pour les autres membres du Bureau Exécutif, et sur l'interview qu'elle a accordée à l'Obs et qui est parue ce jour.

*En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 21h35.*

Secrétaire de séance :

**Stéphanie DAVAL**  
Secrétaire Générale



**Gwenaëlle NOURY**  
Présidente

